



SOUVIGNARGUES

BULLETIN MUNICIPAL



Mesdames, Messieurs,

A l'approche de l'été, par le biais de ce bulletin, suite à différentes interrogations de la population, je tiens à vous amener quelques éclaircissements.

Les travaux de la grand' rue :

l'enfouissement des réseaux secs terminé, des problèmes récurrents de pression d'eau sur l'ensemble du village nous ont amenés à demander au syndicat de l'eau de faire le nécessaire afin d'augmenter la pression. Deux phases de travaux sont prévues, la première étant l'augmentation du diamètre des tuyaux de la grand' rue et de la rue des quatre chemins, ce qui permettra d'avoir plus de débit.

Nous sommes conscients du désagrément généré par les différentes nuisances, mais chacun gagnera en confort.

La deuxième phase consistera à la mise en place d'un suppresseur au château d'eau qui augmentera la pression sur le village.

Ces travaux étaient demandés depuis plusieurs années par les habitants, je suis heureux de les voir enfin se réaliser.

Les OLD :

Obligation Légale de Débroussaillage : chacun d'entre nous est plus ou moins concerné par cela. Vous trouverez plus loin (p 14 et 15) des informations sur ces obligations qui doivent être respectées. La commune étant en RNU, c'est la règle des 50 m autour des constructions qui s'appliquent. Téléphonnez en mairie si besoin.

Un guide de bonnes pratiques du débroussaillage est également distribué avec ce bulletin.

Une réunion d'information à la population sur les OLD est prévue le 24 septembre 2019 à 18h au foyer de Souvignargues avec les communes de Villevieille et Aujargues. Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres pour vous en donner les modalités.

J'ai souvent été interpellé sur la **montée en débit (fibre)** : ne maîtrisant pas du tout ce projet, je me suis donc tourné vers le département qui le finance et le gère, celui-ci nous a communiqué l'information sur l'avancement des travaux. (Voir page 4).

Je souhaite que chacun de vous passe un bel été et de bonnes vacances !

Le Maire
Serge PATTUS

SOMMAIRE

Vie de la Commune	3 - 4
Associations	5 - 8
Bibliothèque	9 - 12
Informations communales	13
Débroussaillage obligatoire	14 - 15
Agenda	16

ETAT CIVIL

MARIAGE

Jeanne SYLVESTRE

et Adrien DE MICHIEL, le 18 mai 2019

DECES

Jean-Claude SALOM, le 30 janvier 2019

Jeanne LEURET épouse VERNAZOBRES, le 18 avril 2019



Cette application, financée par la Communauté de Communes du Pays de Sommières, vous permet de suivre l'actualité de Souvignargues directement depuis votre téléphone mobile ou votre tablette.

Vous pouvez également ajouter toutes les communes françaises utilisant ce service.

Sans inscription, ni données personnelles à fournir, suivez l'actualité en toute simplicité.

Téléchargez gratuitement l'application Info-Flash sur App Store et Google Play.

MAIRIE

Jours et Heures d'ouverture :

Lundi & Vendredi de 9h00 à 11h30

Mardi & Jeudi de 14h00 à 16h00

Mercredi de 9h00 à 11h30

et de 16h00 à 19h00

Nous contacter :

Téléphone : 04 66 80 01 57

Email : contact@mairie-souvignargues.fr

Site internet: www.mairie-souvignargues.fr

Recensement militaire :

Dans les trois mois qui suivent le 16ème anniversaire, le recensement est obligatoire pour tout citoyen.

Veillez vous présenter en Mairie, muni de votre livret de famille.

Bibliothèque :

Ouverture au public les :

Mercredi de 10h à 12h

Vendredi de 16h45 à 18h30

Samedi de 11h à 12h00

Contacts : bibliothequesouvignargues@orange.fr

Correspondante midi-libre :

Madame JOURDAIN-TASA au 07 81 87 26 47

ou par mail michel.tasa@free.fr

V I E D E L A C O M M U N E

VŒUX DU MAIRE



Le 4 janvier 2019, au foyer communal, s'est déroulée la cérémonie des vœux.

Monsieur Le Maire a présenté les réalisations de 2018 ainsi que les projets de 2019.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le 28 janvier 2019 a eu lieu une réunion publique dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme.



Lors de cette réunion, le projet du PLU a été exposé à la population.

Ce projet est consultable en Mairie et sur le site internet de la Commune.

PLANTATIONS



Début février, élus et bénévoles ont effectué des plantations afin d'agrémenter le pourtour du temple.

Les plans, fournis par le Conseil Départemental, étaient au nombre de 120.

Un grand merci à tous ces volontaires qui œuvrent pour embellir notre Commune.

HANGAR COMMUNAL



La structure du hangar communal ainsi que la pose des panneaux photovoltaïques sont terminés.

Les murs et cloisons, permettant la création d'un local communal et de locaux associatifs et/ou locatifs, se feront ultérieurement.



AIRE DE JEUX

L'aire de jeu créée sur la place du Cèdre est terminée.

Vos bambins peuvent maintenant en profiter en toute sécurité.

Nous vous rappelons que les animaux sont interdits et nous vous remercions par avance de respecter les lieux afin que cet espace puisse profiter aux enfants le plus longtemps possible.



REFECTION VOIRIE

La réfection de plusieurs rues du village a été effectuée en ce début d'année.

Celle-ci devrait se poursuivre d'ici la fin de l'année.

Nous vous remercions pour votre compréhension pour la gêne occasionnée pendant ces travaux.



Cérémonie Commémorative du 19 mars 1962 "Journée du souvenir"



La cérémonie commémorative du 19 mars 1962 (Cérémonie du souvenir et du recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires et des combats en Tunisie et au Maroc) a été célébrée devant le monument aux morts à Souvignargues.

Cette cérémonie est organisée par la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie), en partenariat avec la Commune.

MERLON ROUTE DE SAINT ETIENNE D'ESCATTES



Il était urgent d'agir collectivement pour stopper les déchets sauvages dans l'Ezort.

Une vingtaine de volontaires de l'Association l'Aigalade avait activement participé au ramassage dans le ruisseau.

Lassés par la multiplication de ces actes inciviques, les élus, le propriétaire de la parcelle et le Conseil Départemental ont décidé d'ériger un merlon de terre.

Que dit le code pénal en matière d'abandon ?

L'article R. 633-6 du code pénal punit d'une contravention de la 3^{ème} classe, le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements

désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit (...).

Cette nouvelle infraction peut être constatée par la voie de l'amende forfaitaire, cas n°3 : 68 euros, amende forfaitaire majorée 180 euros, en cas de non paiement dans un délai de 45 jours.

L'article R.632-1 du code pénal punit d'une contravention de 2^{ème} classe, le non-respect de la réglementation en matière de collecte d'ordures, portant notamment sur les heures et jours de collecte ou le tri sélectif.

Cette infraction peut être constatée par la voie de l'amende forfaitaire, cas n° 2 : 35 euros, amende forfaitaire majorée 75 euros, en cas de non paiement dans un délais de 45 jours.

Décret n° 2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets - JORF n°0073 du 27 mars 2015

MONTEE EN DEBIT

Les travaux relatifs à la Montée en Débit sur la commune de Souvignargues sont terminés.

Les étapes suivantes ont été réalisées :
 ==> liaison fibres optiques entre le NRA d'origine de Sommières et l'armoire de MED,
 ==> la dalle a été posée et Orange l'a réceptionnée
 ==> Enedis a posé le coffret électrique
 ==> Orange a posé l'armoire.

Une réception doit être réalisée avec Orange dans les prochaines semaines ce qui permettra le démarrage du délai de 16 semaines permettant l'information de tous les FAI (Fournisseur d'Accès Internet) de la création de l'armoire. Ceci leur permettra de proposer s'ils le souhaitent de meilleures offres commerciales et de meilleurs services.

La mise en service commerciale interviendra courant Octobre 2019.

FÊTE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique aura lieu cette année le vendredi 21 juin à partir de 19h00 au plan Barban.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment musical et festif.

Pour tous les musiciens désirant participer à la fête et pas encore inscrits, la scène vous est ouverte. Pour des soucis d'organisation merci de venir vous inscrire à la mairie.

AIGALADE

Notre AG, suivie du gâteau des rois, s'est déroulée en janvier. Un seul membre sortant du bureau a été remplacé par Myriam CESAR. Le rapport d'orientation proposé a été voté à l'unanimité, aussi a-t-il été respecté à la lettre.

Les journées rando avec pique-nique rencontrent un vif succès. Nos pas nous ont mené à Tornac, au Mont Bouquet, Carnas, au musée de la soie à St Hyppolyte du Fort, où de là nous sommes allés découvrir dolmen et menhirs.

Une sortie à vélo de Gallician au Grau du Roi nous a ravis.



Comme au printemps dernier, celui-ci, comme tant de gens concernés aujourd'hui, entraînés sur les abords du village afin de faire place nette (cf article Midi Libre de 4/04). Merci aux personnes hors club qui nous ont prêté main forte.

Le moment fort de ce trimestre aura été le déplacement à COURRY au restaurant « les chênes » qui a rassemblé 29 personnes du club. La moitié, ensuite, a visité la grotte de la Cocalière, une des 3 plus réputées de France.

Sont prévus : les carrières de lumières, les hôtels particuliers de Nîmes, notre sortie favorite au Mont Lozère, le petit train d'Anduze, toujours avec randonnées - pique-nique.

Notre repas de clôture aura lieu le 14/06 au foyer autour d'une paëlla.

Bienvenue à tous ceux qui seraient tentés de nous rejoindre.

Bel été à tous.

COMITE DES FÊTES

Chères Souvignarguaises, Chers Souvignarguais

La journée du gâteau des rois et la fête de Pâques étant terminés, nous, comité des fêtes de Souvignargues, sommes en plein boum afin de vous proposer une fête cet été à la hauteur de vos souhaits, tout en préservant au mieux nos traditions.

Malheureusement le temps ne fut pas de la partie en ce week-end de pâques, et nous regrettons de voir si rapidement partir la population du village et les visiteurs après les manifestations taurines. Nous tenons à vous informer que seul le comité des fêtes finance ces manifestations, aucune subvention de quiconque ne nous est versée.

Malgré cette petite déception, nous mettons tout en œuvre afin de satisfaire le plus grand nombres.

Au vu des problèmes rencontrés avec la licence IV et la préfecture, le comité a pris la décision d'organiser la fête cet été au foyer de Souvignargues.

Nous pouvons voir la déception sur vos visages après cette annonce mais nous n'avons pas le choix.

A ce jour, sachez que nous cherchons des solutions pour les années à venir.

Dans le désir de préserver les traditions et de trouver un financement supplémentaire, c'est avec plaisir que le comité des fêtes de Souvignargues organise les "AUBADES" et invite les jeunes du village à y participer le week-end avant la fête (le samedi à saint Étienne d'Escattes et le dimanche à Souvignargues).

Cette fête de l'été 2019 vous promets de nombreuses surprises qui nous sommes sûrs vous plairont. Nous vous y attendons nombreuses et nombreux.

Début juin, nous vous ferons parvenir un bon de commande pour les tee-shirts enfant afin qu'aucun d'entre eux ne soit oublié.



Le comité des fêtes

Yoga et Shiatsu Pour Tous

Déjà 4 ans que je donne des cours de yoga à Souvignargues, deux cours le **lundi à 17h30 et à 19h et le mercredi à 10 h**, au Foyer de Souvignargues et quand le temps le permet sur le stade en plein air.

Je me suis formée cette année au **Kundalini Yoga**. On l'appelle le yoga originel. C'est un yoga très ancien, qui se transmettait de maître à disciple en Inde et qui a été révélé par Yogi Badjan dans les années 70 aux Etats Unis puis partout dans le monde.



Une séance de Kundalini yoga débute par un mantra (chant en sanskrit) d'introduction, puis un échauffement suivi d'un krya (série de postures) qui est le corps de la séance. Cet enchaînement se poursuit par une relaxation et une méditation en silence ou chantée puis un mantra final. La séance apporte à la fois beaucoup d'énergie et beaucoup de douceur. La transformation vers un mieux-être est rapide.

C'est donc ce yoga que j'enseigne déjà depuis quelques mois au sein de mes cours, et les élèves l'apprécient beaucoup. **Les 2 premières séances sont gratuites**, pour vous permettre de bien découvrir le kundalini yoga et vous donner envie de continuer.

Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année, alors n'hésitez pas à venir essayer, ça ne vous engage à rien.



Des cours seront donnés tout au long de l'été en extérieur, soit sur le stade soit dans un autre lieu.

Les balades/yoga qui ont lieu un dimanche par mois sont ouvertes à toutes et tous, elles permettent de découvrir deux activités très complémentaires, le yoga et la marche, dans des paysages superbes et surtout dans une ambiance très conviviale et chaleureuse.

Vous pouvez aussi bénéficier de **séances de shiatsu et de reiki**, soins énergétiques procurant détente, bien être, retour à un sommeil réparateur, amélioration des fonctions digestives, des problèmes articulaires et musculaires, meilleure gestion du stress. Je peux compléter ce soin par des conseils en **Fleurs de Bach**. Ces séances se font à mon domicile ou au votre.

Yoga et Shiatsu Pour Tous – Marie 06 29 23 84 90



La fin de l'année scolaire arrivant à grands pas, il est l'heure de faire un petit bilan.



Cette année, pour **Noël**, la troupe de comédiens amateurs, enrichie de nombreux anciens élèves, a emmené les familles de l'école à la recherche du père Noël. Une aventure périlleuse avec nos amis Astérix, Obélix, Abraracourcix, Panoramix et Assurancetourix, habitants bien connus du petit village de Souvix.

Après avoir rencontrés sur leur chemin les valeureux légionnaires romains ainsi que les terribles pirates par un détour en Angleterre, ils ont dû affronter le courroux de la majestueuse

Cléopâtre et la jalousie du grand Caesar.

Avec succès l'aventure s'est bien terminée. Le père Noël a pu retrouver son traîneau et distribuer les cadeaux. Les écoliers ont chanté en chœur pour le remercier.



La soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif dînatoire très convivial.



Le **vide-grenier d'avril (reporté)** a eu lieu sous un soleil un peu timide et des températures hivernales. Heureusement le café bien chaud et les grillades ont réchauffé visiteurs et exposants.

La journée s'est terminée avec le tirage de la **grande tombola** et ces 50 magnifiques lots qui ont fait plaisir au plus chanceux et chanceuses.

Cette année lors de nos différentes manifestations nous avons eu un bénéfice de 3467€ et nous avons versé à l'école 3880€ (soit 40€ par enfant) qui ont permis d'aider au financement de la classe de neige (CM1- CM2), de la classe découverte équitation & spéléo (CP- CE1/ CE2- CM1), de la sortie à la ferme du vieux mas et du projet éveil musical (maternelles).

Nous vous souhaitons un bel été & de très bonnes vacances !! Nous vous donnons rendez-vous en septembre pour l'AG avec l'élection du nouveau bureau et leur nouveau programme.



Pour nous contacter : apesouvignargues@gmail.com

Et pour suivre l'actualité sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/ApeSouvi/>

VETERANS

L'ASVS : du sport et de la convivialité

La saison 2018-2019 se termine. Au niveau sportif, le bilan est meilleur que l'année dernière. Après un début de saison fait de victoires et de défaites, nous avons enchaîné 6 matchs sans défaite au début de l'année 2019. Puis, à cause de nombreuses blessures, l'effectif s'est restreint, les organismes ont été mis à rude épreuve et nous avons connus quelques contre performances en fin de saison.

Constituée de nouvelles recrues et de joueurs présents au club depuis de nombreuses années, l'équipe de l'ASVS c'est surtout un mélange savamment dosé entre convivialité, fair-play et évidemment, amour du ballon rond !

Le tout permet de passer un bon moment le vendredi soir.

Nous tenions à remercier l'équipe municipale pour son engagement et notamment pour avoir entretenu le stade et avoir mis à notre disposition les installations que nous utilisons.



Comme tous les ans, la saison s'est terminée par notre tournoi de fin d'année le 25 mai 2019 sur le stade de Souvignargues.

Dès 8h45 et fidèles aux valeurs du club, 9 équipes se sont affrontées sous forme d'un mini championnat dans un esprit de convivialité et de bonne humeur. Deux associations du village ont inscrit une équipe : l'association Ride el País et le Club Taurin. Nous les remercions de leur participation.

Les autres équipes étaient : les jeunes de Parignargues, Garons, les Vétérans nîmois, Les « zinvités » de Fabrègues, Pégomas et l'équipe des militaires du Camp des Garrigues.

Les matchs se sont déroulés jusqu'à 12h30 puis nous avons partagé un repas tout aussi convivial que l'apéritif.

La remise des trophées a clos cette journée et c'est l'équipe du Camp des Garrigues qui a gagné le tournoi pour la seconde fois consécutive (photo).



Comme depuis plusieurs années, le moment fort de la journée a été la remise du trophée du fair-play Philippe REINA par José et Nadine REINA. Ce prix est très important pour les membres de l'association car il récompense une équipe qui respecte les valeurs du club (convivialité, fair-play et bonne humeur...).

C'est l'équipe des Jeunes de Parignargues qui a reçu le (magnifique !) trophée ; ce qui a ravi José et Nadine (photo).



Certains joueurs prendront leur retraite sportive à la fin de la saison, donc, si vous souhaitez nous rejoindre, sachez que l'association recrute des joueurs pour la saison prochaine. Dès le mois de septembre, nous vous attendrons pour partager une nouvelle saison qui sera une fois de plus placée sous les signes de l'esprit d'équipe, la bonne humeur et la convivialité.

Sportivement, l'équipe de L'ASVS.



Théâtre au hameau du 2 au 7 octobre proposé bénévolement par 4 comédiens venus des quatre coins de la France.



Atelier de lecture à voix haute Mathieu Montanier, comédien, auteur, d'extraits d'un texte de **Frédéric Jacques Temple**, présent à Saint Etienne d'Escattes : un carnet de bord qui révèle autant l'auteur lui-même, que les objets de sa contemplation à travers le monde et les différentes mers du globe.



Atelier d'écriture pour tous « Les silhouettes du hameau » Laetitia Ajanohun autrice, comédienne et metteuse en scène

Atelier théâtre « Portraits sonores » pour enfants à partir de 11 ans avec **Marie-Charlotte Biais**, comédienne et metteuse en scène et **Pierre Lambla**, musicien et compositeur. Collectes des portraits sous la forme d'enregistrements sonores sur le thème du portrait

Une restitution des ateliers et les performances des artistes ont eu lieu le samedi 6 octobre à 15h30 sur la place du hameau de St Etienne - suivi d'un apéro dinatoire sorti du sac chez **Nicolas Martin Granel** - conversations sous l'arbre le dimanche 7 octobre à 11h pour un bilan final.



Spectacle « Les machines de Sophie » samedi 13 octobre, sous forme d'ateliers au foyer.

Deux ateliers d'écriture insolites sur machines à écrire détournées, animés par des dactylo-clownes : Madame Sophie et sa stagiaire Mademoiselle Solange. Beaucoup de rires, de poésie, un très bon moment partagé.



Ateliers métiers autour du livre

Création d'un kamishibai Lors des 10 séances, tous les élèves de la classe CP- CE1 de Mme Lesieur ont réalisé et présenté leur propre « théâtre de papier ». Ils ont aussi appris à manipuler le butai. Un ENORME merci à la talentueuse Sylvie Clain, auteure- illustratrice jeunesse (Calvisson).



Les ateliers d'écriture de Jean Paul Michallet (écrivain de Parignargues). Ce sont aussi 10 séances créatives et innovantes où la classe des CE2- CM1 de Mme Millaud a rédigé, imaginé, orthographié et exposé leurs productions écrites avec un thème et des exercices différents à chaque rencontre.



Accueil du **Bibliobus** le 09/01/2019, choix de divers et nouveaux ouvrages de la Bibliothèque Départementale Publique (romans, documentaires, BD et albums) pour petits et grands empruntables durant 4 mois.



Formation « gestion d'une biblio » (de janvier à juin) Amrei et Sophie se forment un lundi par mois à la Direction du Livre et de la Lecture à Nîmes avec les responsables des bibliothèques et des médiathèques du Gard.

Présence au « **Forum des animations** » de la DLL : une journée (le 24/01) pendant laquelle de nombreuses compagnies ou associations présentent un extrait de leurs spectacles/ animations ou ateliers.

« **La Culotte s'honore** » une conférence sur l'égalité des droits hommes/femmes (le 26/01 au foyer) par l'association les Culottées du Genre Humain avec au programme : un blind-test, contes et chansons d'Anolis et Coko, débat sur la place des femmes dans les musiques actuelles et showcase du groupe Tel Quel !



Le **rendez-vous jeux** annuel de la ludothèque de Sommières a eu lieu le 15/02 où plus de 20 enfants sont venus passer un super moment jeu avec leurs amis et/ou parents.



Il a fallu toute une journée (le 05/03) de **rangement** avec l'équipe des bénévoles pour un « désherbage » des documents jamais empruntés ! Et un réaménagement de tout l'espace : une nouvelle bibli vous attend. Nous vous invitons vivement à venir la re-visiter :-)



Stage de **robotique** avec l'animateur numérique Nicolas Teste pendant les vacances d'hiver (les 7 & 8/03) pour les 9/ 11 ans : 1ère journée : montage des robots. 2ème journée : mise en marche des robots, contrôle à distance, manipulations... et quelques accidents !



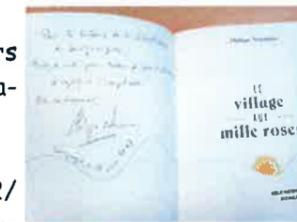
La **Fête du court métrage** du 13 au 19 mars implantée dans tout le territoire de la CCPS. A Souvignargues, projection de la sélection « Prix SNCF du POLAR 2019 » le 15/05. Un très beau programme entre humour et drames.



Rencontres et échanges avec les auteurs et les illustrateurs du **Prix des Incorruptibles** et les classes du 18 au 29/03.



Moments forts de l'année à la bibli, les jeunes lecteurs échangent avec les écrivains. Beaucoup d'émotions partagées !



Philippe Nessmann pour « Le village aux mille roses » CE2/ CM1 et CM2. Un chef de village impose la rose noire comme unique fleur cultivée. Pour s'opposer à ce despotisme, le jardinier crée un rosier multicolore dont les fleurs repoussent à chaque fois qu'elles sont coupées.



Pog pour « Le renard Tokela » CP/ CE1. La jeune Winona vit heureuse dans la tribu des Oceti sakowin oyate, le peuple des sept feux où chacun vit respecté de tous. Au départ des caribous, la tradition veut que les jeunes partent à la chasse et tuent leur animal-totem. Ils devront se recouvrir de leur peau et rentrer au village. Le totem devient alors leur protection. Mais Winona ne veut pas tuer.

Marc Daniau illustrateur de « Ruby » CM1/ CM2. Dans la Louisiane des années 1960, Blancs et Noirs ne se mélangent pas. Ruby ne peut pas étudier à l'école près de chez elle, réservée aux Blancs : elle doit se rendre dans une autre école, bien plus loin de sa maison. Mais la ségrégation vit ses dernières heures et, à la rentrée de ses 6 ans, Ruby est la première enfant noire à intégrer une école de Blancs. L'hostilité de la population est immense et, arrivée en classe, Ruby est la seule élève noire... Pour cette occasion, les élèves ont réalisé une superbe fresque.



Deux **Spectacles de kamishibai** (28/03 & 11/04) pour la classe des maternelles de Carole Martinez et Sylvie Clain : participation et admiration maximale des enfants. Beau succès, bravo et MERCI aux artistes !



« Une faim sans fin »

« Maman ?! »

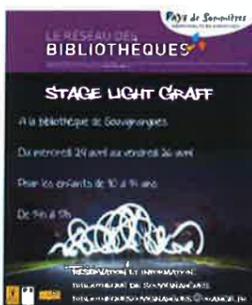


Le **Printemps de Palabrages** le 09/04, rencontre de la classe des CE2/ CM1 avec un conteur et sa compagne.

Robert Seven-Crows Bourdon est de sang autochtone métissé. Sa mère est une Mi'kmaq de la côte Est du Québec

et son père est de descendance Métis/Illinois de la Nation Kaskaskia.

Pour Bob, le partage des contes, des chants et des légendes est une façon de faire connaître la richesse et la tradition de la grande Nation Wabanaki. Bob voyage le plus souvent avec sa compagne, **Joan Pawnee**, herboriste traditionnelle, conteuse et écrivaine, qui l'accompagne parfois dans certains contes... un bonheur !



Stage de « **Light Graff** » avec l'animateur numérique Nicolas Teste aux vacances de printemps (24, 25 & 26/04) pour les 10/ 14 ans. Ah ! La pause goûter



INFOS UTILES

« **Biblios en fête N°2** » initialement prévue le samedi 11 mai 2019 après-midi à Villevieille a été annulée faute de budget.

Depuis ce début d'année, les enfants de la garderie viennent régulièrement à la bibliothèque pour un moment de lecture-plaisir les vendredis après la classe.

7 bénévoles vous accueillent les : **Mercredi de 10h à 12h, Vendredi de 16h45 à 18h30 & Samedi de 11h à 12h.**

Permanences pour les scolaires : les mardis et jeudis.

La bibliothèque sera **exceptionnellement fermée le vendredi 28 juin** (les bénévoles seront à la fête de l'école de leurs enfants).



Rejoignez- nous & contactez-nous :

Tél : 04 66 93 08 71

Mail : bibliothequesouvignargues@orange.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/mediathequeSouvignargues/>

Site du réseau des bibliothèques de la CCPS : <http://www.mediatheque-paysdesommieres.com/>

Dany, Florence, Emilie, Monia, Nathalie, Elisabeth, Amrei et Sophie vous souhaitent un très bel été



ASSOCIATIONS COMMUNALES

Comité des fêtes « Le Scorpion souvignarguais »
Souvi Folie's
Réseau 30
Yoga et Shiatsu pour tous
Club l'Aigalade
Association des Parents d'Élèves
Association sportive des Vétérans
Avenir Rally Passion
Les Bib's
La Diane
Grès Aventure
ASEPGV
Steph Rally Passion
AMAP
Ride Al Païs
Les Quilles de Joie
Waï Note

ASSISTANTES MATERNELLES

Laurence LECLERC MONEGER
13 Grand-Rue
06 77 79 30 18

Mathilde SABATIER
9 chemin du Thérond
06.22.05.00.98

Nathalie DAMATO
58 chemin de Combas
06.32.24.12.57

Nelly GONNET
6 impasse des Mésanges
06.59.18.20.29

Delphine GEORGES
261 route d'Uzès
04.66.93.86.23

NUMEROS UTILES

MUTUELLE Santé communale :
Contactez Carole CALISTRI :
06 83 12 69 08

SAUR (Assainissement Collectif et eau potable) :
04 30 62 10 01

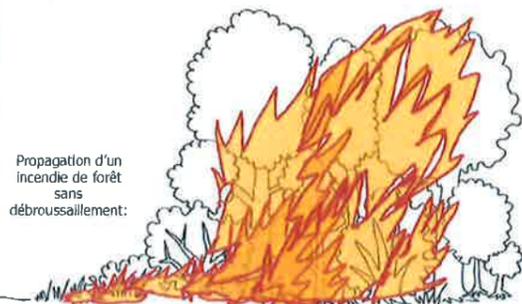
ENEDIS (Électricité) :
Accueil raccordement :
0810 058 714
Demandes liées à votre contrat :
0810 112 212
Centre appel dépannage :
0810 333 030

ORANGE (Téléphonie-Internet) :
Demandes commerciales :
1014
Dysfonctionnement internet :
3900
Dysfonctionnement ligne téléphonique :
1013
Assistance technique mobile :
3970

ENTREPRISES, COMMERCE, PROFESSIONS LIBERALES,...

Cave Coopérative
Société Vernazobres
Garage Maury
Restaurant Pizzeria " L'Instant "
Domaine Fortuné
Camping Le Pré Saint André
La Mouette et le Coquelicot
Stéphane Laval
Cédric Victory électricité
Xavier VAUTRAIN - Architecte
Sud Ambulance
Boulangerie " La Provençale "
Coupe Fils & Compagnie
Pépinière Les Lauriers Roses
Dr LOMPRES - Médecin généraliste
Jérémy ARRIETA - Infirmier
M-Créatiz'
Atelier Compas
Naïs POMMIER - Secrétaire Indépendante

Pourquoi débroussailler ?



Objectif : ralentir la propagation du feu et diminuer son intensité



Qui doit débroussailler ?

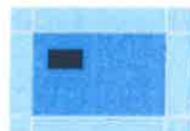
Sont concernés les constructions, chantiers, et installations de toute nature situés au sein des bois, forêt, landes, garrigues de plus de 4 ha, ainsi qu'à moins de 200 mètres de ces massifs.

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé doivent être réalisés sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions, chantiers et installations de toute nature. **Les travaux sont à la charge du propriétaire de la construction**, du chantier ou de l'installation de toute nature, même si il n'a pas la maîtrise foncière des parcelles à débroussailler.

En **zone U** du plan local d'urbanisme, les parcelles doivent être intégralement débroussaillées, bâties ou non, par le **propriétaire de ces parcelles**.



Construction en zone N ou A :
Obligation sur un rayon de 50 m / bâti



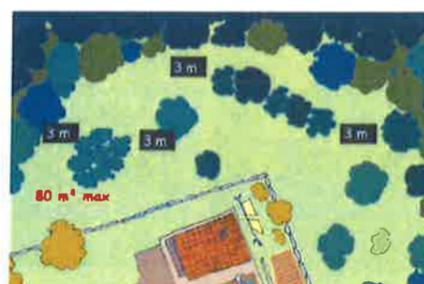
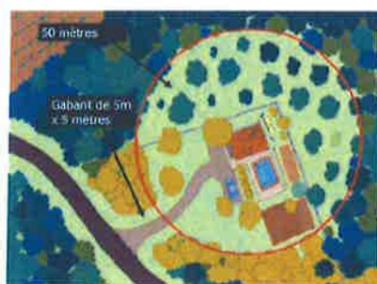
Parcelle construite ou non en zone U
Obligation sur l'intégralité de la parcelle



Parcelle construite en zone U (périphérie zone N ou A)
Obligation sur l'intégralité de la parcelle et sur un rayon de 50 m / bâti

Comment débroussailler ?

- mise à distance de 3 mètres entre les houppiers (développement des branches) des arbres
- possibilité de conserver un bouquet de 80 m² au maximum ou des haies en les isolant de la végétation environnante
- élimination de la végétation arbustive au sol
- mise à distance de 3 m entre les houppiers des arbres et l'habitation à protéger
- un gabarit de 5 m de largeur par 5 m de hauteur sur la voie d'accès privée à l'habitation



Élimination des branchages issus du débroussaillage :

- De préférence : par broyage, compostage ou apport en déchetterie
- Le **règlement sanitaire départemental (RSD) interdit de façon permanente le brûlage des déchets verts des particuliers.**
- **Par dérogation au RSD : en dehors de la période du 15 juin au 15 septembre**, les résidus de débroussaillage peuvent être brûlés. Le feu doit être mené avec précaution (respect de l'arrêté du 31 août 2012 relatif à l'emploi du feu, une déclaration en mairie est nécessaire du 1^{er} février au 14 juin).

Précautions à prendre :

- Prévenir les pompiers
- Uniquement si la vitesse du vent est inférieure à 20 km/h
- Incinération entre le lever du soleil et une heure avant son coucher
- Réserve d'eau à proximité
- Surveillance constante du feu
- Extinction totale 1 heure avant le coucher du soleil

Dans les 50 mètres autour de votre habitation :

1 - Est ce qu'il y a une végétation arbustive et herbacée au sol ?

Oui

Il faut la couper. Vous pouvez conserver une surface de 20 m² (massifs de lavande, romarin etc.)

Non



2 - Les branchages des arbres se touchent-ils ?

Oui

Il faut élaguer les branches ou couper des arbres. Vous pouvez conserver un groupe d'arbres d'une surface de 80 m².

Non

Non

Vérifier qu'il y a trois mètres entre les branches de chaque arbre.

Oui



3 - Est ce qu'un arbre est situé à proximité de votre habitation ?

Oui

Les branchages des arbres doivent être à 3 mètres des constructions. Vous pouvez cependant conserver un arbre isolé à proximité de votre construction. Il faut en élaguer les branches de façon à ce qu'elles ne surplombent pas la toiture.

Non



4 - Une haie est elle présente ?

Oui

La haie peut être conservée à condition qu'elle soit à 3 mètres des branchages des arbres conservés.

Non





AGENDA Juin à Novembre 2019

VENDREDI 21 juin 2019 :
FÊTE DE LA MUSIQUE
PLAN BARBAN

JEUDI 4 JUILLET 2019 :
CARAVAUNAGE
FETIVAL PALABRAGES
FOYER COMMUNAL

DU 15 AU 18 AOUT 2019 :
FETE VOTIVE - COMITE DES FETES
FOYER COMMUNAL

MARDI 24 SEPTEMBRE 2019 :
REUNION PUBLIQUE SUR L'OBLIGATION LEGALE
DE DEBROUSSAILLEMENT
FOYER COMMUNAL - 18h

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2019 :
LES QUILLES DE JOIE
FOYER COMMUNAL

AGENDA BIBLIOTHEQUE

- * 4 séances sur la « Presse radiophonique » avec Radio Sommières et les classes CE2/ CM1 & CM2 (mai).
- * 3 séances « Bande dessinée » avec la Compagnie des Grands enfants et les CP/ CE1 (mai).
- * Rencontre (reportée) avec Morgane de Cadier CP/ CE1 et votes de nos écoliers au 30^{ème} Prix des Incorruptibles (mai).
- * Prochain passage du bibliobus (22 mai) possibilité d'emprunter plus de 500 documents DLL.
- * Samedi 25 mai fin du désherbage et achats de nouveaux documentaires avec la team-biblio.
- * Atelier du regard mercredi 29 mai 2019, 18h30 au foyer (grande salle) Isabelle Mas, thème : « le Body Art ».
- * Une rencontre sur le commerce équitable pour les CM1- CM2 au 3^{ème} trimestre.
- * Spectacle pour les scolaires «Petite source» de la Cie La Nébuleuse, le vendredi 7 juin à 10h à l'école.
- * Festival Palabrages du 30 juin au 5 juillet : Mardi 2 à 10h rencontre avec la conteuse Anne-Gaëlle Gauducheau et les maternelles. Jeudi 4 Repas partagé à 19h + spectacle de contes à 21h Anne-Gaëlle Gauducheau et Khaled El Naanaa dans la cour de l'école.
- * 6 séances d'ateliers d'écriture (à partir de septembre) avec M Michallet et les CM2.
- * « Spectacle de kamishibai » Sylvie Clain et Carole Martinez pour le public, mercredi 2 octobre à 10h30, animation spéciale petite enfance (assistantes maternelles invitées).
- * « Un tour en vélo » animation publique d'Agathe Daumeil, vendredi 15 novembre à 17h.